

DEPARTEMENT DE LA MEUSE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE DIEUE SUR MEUSE
Séance du 17 novembre 2014

Afférents au Conseil	15
En exercice	15
Qui ont pris part à la délibération	15
Date de convocation	10/11/2014
Date d'affichage	18/11/2014

L'an deux mil quatorze, le dix sept novembre, à 20 h 30, le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr DUMONT Jean-Claude, Maire.

Etaient présents : M. DUMONT JC, Mme GUERMEUR M, Mme SERRE F., M. LEPRINCE R., M. KNAJDER M., M. HENRY G., M. VOILQUIN A., Mme LULLO E., Mme BAVOUX F., Mme GAND E., M. LEPAGE J-N., Mme ROUX A., Mme NAWROCKI B., M. LEPAGE P.

Absent excusé : M. WATRIN Frédéric donnant pouvoir à M. DUMONT Jean-Claude.

Mme GUERMEUR Michèle est nommée secrétaire de séance.

TRAVAUX DE VOIRIE : MAITRISE D'ŒUVRE

2014-11-D01

Le conseil municipal décide de confier à IDP CONSULT la maîtrise d'œuvre des travaux VRD (programme sur 4 ans) à réaliser sur la commune, pour un montant forfaitaire de 15 000 € HT, décomposé de la manière suivante :

- Elaboration du DCE : 2 000 €
- Assistance contrat travaux : 500 €
- Suivi des travaux (DET et VISA) 2015 : 3 000 €
- Suivi des travaux (DET et VISA) 2016 : 3 000 €
- Suivi des travaux (DET et VISA) 2017 : 3 000 €
- Suivi des travaux (DET et VISA) 2018 : 3 000 €
- Assistance aux opérations de réception : 500 €

Il autorise le Maire à signer tout document relatif à cette mission.

Ont signé au registre les membres présents.

Copie conforme.

Le Maire,

Jean-Claude DUMONT.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

055-215501545-20141117-2014-11-D01-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/11/2014

